



## Lingettes anti-graffitis pour mobilier urbain

Ref. Hlingra

Version 1.1 (11/03/2025)

Ti'Pi SARL  
210 rue des Artisans, 64500 Saint Jean de Luz

05 59 23 46 38  
contact@tipi.eco  
www.tipi.eco

## Généralité

Les lingettes permettent d'éliminer rapidement les tags et graffiti sur tous les supports lisses et non poreux. Elles sont efficaces sur les peintures, les encres et même les marqueurs permanents. Il suffit de laisser agir le produit imbibant les lingettes puis de frotter.

## Domaines d'application

Elles sont largement utilisées par les collectivités, les services de maintenance et propreté, les entreprises de transport... Elles peuvent être employées sur de nombreuses surfaces telles que les panneaux d'affichage et de signalisation, les mâts d'éclairage public, les arrêts de bus et leurs sièges, les carrosseries (VL, poids lourd, train...), le mobilier urbain, les WC et sanitaires... Elles s'appliquent sur les vitres, le carrelage, les murs et surfaces lessivables.

## Mode d'emploi

Pré-humidifier le tag en effectuant un premier passage de la lingette sur la surface. Après quelques minutes, frotter la trace avec un mouvement circulaire jusqu'à la faire disparaître. Recommencer l'opération si nécessaire sur les traces les plus rebelles.

## Précautions d'emploi

Avant de traiter l'ensemble du graffiti, réaliser un essai sur une petite surface cachée afin de valider la compatibilité avec le support, notamment dans le cas de supports fragiles ou pouvant craindre un changement d'aspect.

## Restriction d'emploi

Ce produit est à usage professionnel.

## Équipements de protection individuelle



## Conditionnement

- 30 lingettes par pot
- Carton de 6 pots

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies de bonne foi et reposent sur l'état de nos connaissances à la date de publication. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Il revient à l'opérateur de s'assurer que l'état des supports et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.